

Bien vieillir dans le Haut-Rhin



« Ne laisser personne de côté », c'est la volonté du Conseil Général envers les personnes âgées. Prévention, soutien à domicile, amélioration de la qualité de vie dans les établissements, diversification de l'offre d'équipements... le Département vient de mettre en place son nouveau programme d'actions pour les seniors, pour les cinq prochaines années.

Béregère Béhotas

Séniors : état des lieux et plan d'actions

C'est indiscutable, en 2020, un Haut-Rhinois sur 10 aura 75 ans et plus. Les seniors représenteront alors plus de 27% de la population haut-rhinoise soit 70 069 personnes. Une situation démographique nouvelle et par conséquent, des besoins nouveaux que le Département, véritable chef de file de l'action sociale en faveur des personnes âgées, se doit dès à présent de prendre en compte, pour assurer des conditions de soins,

d'accueil et de bien-être optimales. Et il s'y prépare activement ! Il vient tout juste de finir l'élaboration d'un programme d'actions pour les cinq prochaines années, techniquement appelé « schéma gérontologique ». Action conjointe du Conseil Général et de l'Etat, ce second schéma est basé sur l'analyse de l'évolution des besoins médico-sociaux des personnes âgées, par « bassin de vie ». 300 personnes se sont mobilisées pour la réalisation de ce schéma pendant 4 mois.

Principaux objectifs

- **Développer** une politique de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de lutte contre l'isolement
- **Mieux organiser** l'offre de services et d'équipements : diversifier l'offre, la réguler sur l'ensemble du territoire, tenir compte de publics spécifiques
- **Conforter** le soutien à domicile et le soutien aux aidants familiaux, fondée sur une meilleure évaluation des demandes des personnes âgées, la professionnalisation des intervenants
- **Veiller** à la qualité de vie en établissement à travers l'animation, la culture, les loisirs
- **Optimiser** la coordination des professionnels : créer un véritable réseau autour des pôles gérontologiques sur le territoire



Evolution de la population (nombres de personnes et pourcentages)

	Entre 2000 et 2010 (projection moyenne)	Entre 2010 et 2020 (projection moyenne)
Population totale	+ 3 %	+ 2 %
60 ans et plus	+ 19 %	+ 26 %
75 ans et plus	+ 46 %	+ 15 %
85 ans et plus	+ 30 %	+ 58 %

Source : INSEE - Projections OMPHALE

En 2006, le budget consacré aux personnes âgées s'élève à 63,7 millions d'euros. Une augmentation de 11% par rapport au budget de 2005.

L'offre Alzheimer

En France, la maladie d'Alzheimer touche environ 800 000 personnes : 120 000 nouveaux cas sont révélés chaque année. Le Haut-Rhin n'est pas épargné par la pathologie avec 11 920 cas estimés pour 2010. Ce public spécifique demande des réponses appropriées auxquelles le Département répond en créant une offre d'équipement spécifique « Alzheimer », répartie de manière uniforme sur le territoire.



Equipements

- Constituer une offre spécialisée dans chaque établissement : 10 à 15 places
- Créer 4 structures spécialisées : 300 lits
- Créer 6 accueils de jours spécialisés : 100 places

Objectifs

- Informer et sensibiliser les professionnels, les intervenants à domicile et les personnels d'établissements, les aidants familiaux.

Estimation du nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer

1999 : 10 590 personnes

2010 : 11 920 personnes

2020 : 15 340 personnes

Une offre d'équipement mieux répartie sur le territoire

Si le taux d'équipement est aujourd'hui relativement important dans le Département, il tendra à se réduire dans les prochaines années, du fait de l'augmentation de la population des 75 ans et plus. Pour maintenir une offre de service conséquente, il convient de créer de nouvelles places.



Equipements

- Création de 1000 lits nouveaux
- Transformation de 1000 lits existants
- Création de 150 places de Services de Soins Infirmiers à Domicile
- Installation d'un service de soins de courte durée gériatrique dans tout hôpital disposant d'un service d'accueil d'urgence (Colmar & Mulhouse)

Qualité de vie, animation et loisirs en établissement

L'entrée en établissement est souvent vécue par une personne âgée comme une rupture, une perte de repères et des habitudes. Pour rompre avec cette image et aider les seniors à développer un projet de vie, le Département compte sensibiliser les directeurs d'établissements à l'importance des activités culturelles et impulser une véritable politique d'animation et de culture en ce sens : création des bibliothèques en établissement au rythme de 3 à 4 par an, développement d'un personnel qualifié en animation, mise à disposition du fonds culturel de la médiathèque.

Priorité à la lutte contre la maltraitance

Pour lutter contre la maltraitance des personnes âgées, à domicile ou en établissement, il est prévu, dans le cadre du schéma gérontologique, de créer une cellule « maltraitance et signalements

pour les adultes vulnérables âgés ou handicapés » permettant d'assurer l'interface entre les travailleurs sociaux et la justice sur le modèle du dispositif pour l'enfance.

Le schéma gérontologique 2006-2011, réalisé par le Conseil Général

Renseignements auprès de la Direction Personnes Agées- Personnes Handicapées
Tél. 03 89 30 67 82





Améliorer le soutien à domicile

« Vieillir chez soi », c'est la volonté d'une majorité de seniors. C'est dans ce sens que le Département a mis en place, en 2002, l'allocation personnalisée d'autonomie dite l'APA, permettant ainsi à ces personnes de disposer d'une aide à domicile. Aujourd'hui, plus de 4 300 personnes bénéficient de cette prestation et 180 nouvelles demandes sont déposées chaque mois. Un secteur en pleine évolution, que le Département veut développer, améliorer et mieux encadrer. Aujourd'hui, l'aide à domicile est assurée dans le Haut-Rhin par quatre associations. Le Département souhaite accompagner leurs efforts, accroître la qualité des services et rendre la profession des aides à domicile plus attractive. Le budget 2006 pour les aides à domicile (dont l'APA) est de 19 000 000 d'euros, soit une augmentation de 15,8 % par rapport au budget 2005.

Créer un véritable réseau sur le territoire

Aujourd'hui, 20 pôles gérontologiques et 4 CLIC (Centres locaux d'Informations et de Coordination) couvrent le territoire du Haut-Rhin. Aussi, l'objectif de ces cinq prochaines années est de renforcer les

liens entre ces différents pôles en créant des postes de coordinateurs locaux, chargés d'organiser une meilleure articulation entre le sanitaire et le social. Les services sociaux gérontologiques de Colmar et Mulhouse prendront désormais l'intitulé de « pôles gérontologiques ».

